Bonjour,

Les zones agricoles situées en bordure de route carrossable sont bien souvent victimes de la malpropreté de personnes peu scrupuleuses qui se débarrassent de leurs déchets en les jetant depuis leur véhicule vers le bas-côté de la route.

Il est donc important de mener des actions dans les zones rurales afin de sensibiliser les inciviques aux nuisances qu’ils génèrent par leur comportement A noter que certains piétons ou conducteurs de deux-roues peuvent également être incriminés.

C’est pour cette raison que votre commune en collaboration avec Be WaPP, a décidé de mener sur votre territoire un projet de sensibilisation aux déchets sauvages aux abords de vos parcelles.

Nous avons donc imaginé une action qui allie sensibilisation, participation et solidarité. Cette action se déroulera en plusieurs temps.

Tout d’abord, il sera demandé aux Ambassadeurs Propreté de votre entité de ramasser les déchets présents sur les bords de vos parcelles au moins 2 fois sur la semaine du 17/10 au 24/10/2022. Afin de maximaliser la visibilité de l’action et sensibiliser les citoyens, des panneaux grandeur nature montrant les agriculteurs et les Ambassadeurs à l’action seront placés aux abords de vos champs du 24/10 au 07/11/2022. Des affichettes seront également placées dans les commerces de la commune afin de relayer l’opération.

L’action se déroulera du 10/10 au 18/11/2022 autour des parcelles agricoles des agriculteurs qui auront marqué leur accord.

Au milieu du projet, dans le courant du mois d'octobre, une communication impactante aura lieu afin de mettre l’accent sur la quantité de déchets qui auront été ramassés durant l'opération.

Concrètement, nous souhaiterions obtenir votre accord sur les éléments suivants :

* le fait que des Ambassadeurs de la Propreté ramassent les déchets aux abords de vos parcelles
* le placement des panneaux le long de vos parcelles du 24/10 au 18/11 pour sensibiliser les citoyens et leur montrer que suite à leur comportement, des citoyens comme eux doivent ramasser ce qui a été jeté
* être photographié dans le cadre de l’action pour créer un panneau grandeur nature afin de rendre compte que les champs ou prairies sont l’outil de travail des agriculteurs. La séance photo s’organisera la semaine du 10 octobre 2022

Vous vous sentez concerné par cette cause et souhaitez participer au projet ? Dans ce cas, n’hésitez pas à nous répondre positivement **DATE** 😊 !